

Le député a déclaré que les chemins de fer du Canada sont devancés, et de très loin, par les chemins de fer des États-Unis en ce qui concerne les quais de terminus et les moyens de manutention des céréales. Mais, monsieur l'Orateur, le député, comme le font ordinairement les députés ou les hommes politiques qui recherchent le succès de leur carrière en condamnant les chemins de fer en général, a oublié de signaler que les chemins de fer des États-Unis touchent, pour le transport et la manutention des céréales d'exportation, environ 300 p. 100 de plus que les chemins de fer du Canada, tant le Pacifique-Canadien que le National-Canadien.

Le député de Burnaby-Richmond (M. Prittie) a signalé qu'on a versé aux environs de \$106,000,000 en subvention au Pacifique-Canadien depuis plusieurs années. Il a encore négligé, évidemment, de signaler qu'il s'agit là d'une subvention versées en remplacement des hausses du tarif-marchandises consenties par la Commission des transports, organisme chargé de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les expéditeurs canadiens.

Le député de Burnaby-Richmond estime que le Pacifique-Canadien et d'autres sociétés ferroviaires devraient être convoqués devant le comité de la Chambre afin que les députés discutent de leurs problèmes syndicaux. Jusqu'à l'énergique intervention législative du gouvernement, il y a quelques années de cela, dans les affaires des chemins de fer, le Pacifique-Canadien appliquait un programme plus généreux que toutes les autres industries similaires à l'égard de ses employés. Ceux-ci bénéficiaient d'un excellent salaire annuel, d'un régime de pension, etc.

M. Herridge: Le député me permettra-t-il de lui poser une question?

M. Byrne: On n'améliorerait certainement pas la condition des employés en convoquant chaque année la société devant la Chambre des communes pour discuter de ses relations ouvrières. C'est une autre indication de la tendance socialiste vers la domination de l'entreprise privée.

M. Herridge: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre.

M. Byrne: Je n'y vois pas d'inconvénient.

M. Herridge: Le député est-il d'avis que la compagnie du Pacifique-Canadien a fait honneur à ses obligations concernant le service-voyageurs de la ligne de chemin de fer de Kettle Valley?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. L'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est expirée.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader suppléant de la Chambre quels sont les travaux prévus pour lundi et pour le début de la semaine prochaine?

L'hon. M. Pepin: On m'informe que nous étudierons tout d'abord l'assurance frais médicaux, ensuite, les céréales de provende et troisièmement, la Commission d'appel de l'immigration.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
